



FO Psy reçu par le Secrétariat Général

Nouvelle rencontre, le 27 mars 2025

COMPTE RENDU :

Le 16 décembre dernier, **FO Psychologues** avait été reçu par le secrétariat général. À cette occasion, nous avons abordé plusieurs sujets. Il avait été convenu d'une nouvelle rencontre, qui a eu lieu le 27 mars dernier.

► Le secrétariat Général a avancé sur les sujets que nous avons évoqués :

► Concernant le concours, nous avons alerté le SG sur le choix des postes, qui constitue un frein pour les agents contractuels. Le SG nous a fait une proposition qui nous paraît satisfaisante, mais qui nécessite encore des ajustements. Nous vous tiendrons informés. À noter qu'il n'y aura pas de concours en 2025. **FO Psychologues** a affirmé la nécessité de tenir un concours en 2026, le SG a confirmé qu'il serait programmé.

► Sur la mobilité, nous avons constaté une disparité entre les DISP quant au nombre de postes offerts pour la DAP. Il nous paraît essentiel que les postes de psychologues ne soient pas une variable d'ajustement. Nous avons commencé à sensibiliser la DAP sur ce point.

► Afin de s'assurer que les postes de psychologues ne disparaissent pas au gré d'arrangements locaux ou régionaux, nous avons rappelé la nécessité de construire une cartographie des postes de psychologues du ministère de la Justice. Dans cette perspective, nous allons saisir les différentes directions. Ce travail prendra des mois, nous resterons mobilisés.

► Concernant l'article 10 et le temps de travail, un recensement des pratiques est en cours au sein de la DAP et de la DSJ. De nombreuses disparités ont déjà été constatées. Le SG a bien entendu ce constat porté par **FO Psychologues** et accepte de s'en saisir.

► Sur l'indemnitaire, la circulaire IFSE est en cours de réécriture. De nouvelles fonctions de psychologues y seront ajoutées, et nous ferons des propositions en ce sens.

► Concernant l'accès au grade hors classe, le SG nous a entendus. Des travaux vont être engagés afin de créer une seconde voie d'accès.

► Enfin, nous avons sensibilisé le secrétariat général sur l'importance pour les psychologues de pouvoir bénéficier de formations spécifiques. Conscient et volontaire sur ce sujet, le SG propose de travailler de concert sur cette question.

FO Psychologue continue de représenter l'ensemble des psychologues de la justice dans les directions ainsi qu'auprès du Secrétariat Général.

FO Justice – Psy – le 31 Mars 2025

